

GROUPEMENT DE BASKET-BALL AMATEUR (G.B.B.A)

REGLEMENT DE LA COUPE

1/ Les équipes évoluant dans le championnat du groupement seront automatiquement inscrites pour la compétition de la coupe G.B.B.A.

2/ Si une équipe ne souhaite pas participer à la coupe, elle devra le signaler au secrétariat par mail à l'adresse suivante : secretariatgbba@gmail.com avant la date qui sera communiquée à la réunion des clubs en fin de saison précédente.

3/ La formule de la coupe est susceptible de changer chaque saison, en fonction des équipes inscrites, de la disponibilité des arbitres, du calendrier du championnat, etc...

4/ La formule choisie sera communiquée en début de saison par mail aux responsables des clubs.

5/ Le tirage au sort aura lieu lors de l'A.O. de début de saison. Chaque représentant de club présent devra piocher une équipe au hasard dans un chapeau contenant des papiers reprenant l'ensemble des équipes participantes à la coupe pour la nouvelle saison.

6/ L'enregistrement des matchs sera effectué après le tirage au sort.

7/ Les matchs seront communiqués au convocateur qui pourra ensuite convoquer les arbitres pour chacune des rencontres.

8/ Les clubs seront tenus de se mettre d'accord sur le jour et l'heure de la rencontre selon le week-end choisi dans le calendrier pour le 1er tour de la coupe.

9/ Les clubs seront tenus de communiquer leur accord sur la date ainsi que l'heure de la rencontre avant la date communiquée par le secrétariat du groupement.

10/ Le convocateur se chargera de convoquer les arbitres pour chaque match de coupe.

11/ Le programme final sera ensuite envoyé et publié sur le site internet du groupement (www.gbba.be).

Formule de la coupe 2025-2026

12/ Le 1er tour de la coupe se jouera en trois poules.

Comme seules 13 équipes se sont inscrites, il y aura 1 poule de 5 équipes (poule A) et 2 poules de 4 équipes (poules B et C)

Un programme est prédéfini, avant le tirage au sort, afin que les équipes de la poule de 5 jouent chacune 2 matchs à domicile et que les équipes des poules de 4 jouent au moins un match à domicile.

Il n'y a pas de match aller-retour, en cas d'égalité à la fin de la rencontre il y a lieu de jouer des prolongations.

A l'issue du premier tour, un classement est établi selon les mêmes modalités qu'en championnat : 3 points la victoire, 1 point la défaite sur le terrain, 0 point pour un forfait.

Un forfait dans la phase de poule n'entraîne pas l'exclusion de la coupe.

En cas d'égalité de points au classement, il est tenu compte du résultat du match entre les 2 équipes à égalité.

Si plus que deux équipes sont à égalité, on tient compte de la moyenne entre points marqués et encaissés.

Les 3 premiers de la poule A et les 2 premiers des poules B et C sont qualifiés pour le tour suivant.

Les 2 équipes qui ont terminé 3^{ème} des poules B et C jouent un match de barrage dont le vainqueur est qualifié pour le tour suivant.

13/ Lorsqu'une équipe de division 1 rencontre une équipe de division 2 elle commence la rencontre avec un handicap de 5 points.

Cette règle est d'application pour toute la durée de la coupe, finale incluse.

14/ Le deuxième tour a été également prédéfini, avant le tirage au sort, afin que les équipes qualifiées ne rencontrent pas, à nouveau, une équipe de leur poule du 1^{er} tour.

D	1er B	-	Meilleur 3ème			F		3ème A	-	1er C
E	2ème B	-	1er A			G		2ème C	-	2ème A

Le 2^{ème} tour se joue en une seule rencontre.

15/ Le troisième tour de la coupe, également prédéfini, se joue en une seule rencontre :

H	Vainqueur D	-	Vainqueur G
I	Vainqueur F	-	Vainqueur E

16/ Les 4 demi-finalistes seront automatiquement qualifiés pour la journée des finales

En tant que vainqueurs, pour participer à la finale de la coupe du G.B.B.A.

En tant que perdants des demi-finales, pour participer au trophée « Léon Jamar ».

17/ La journée des finales est planifiée le 1er mai.

18/ Un appel d'offres sera lancé au sein du groupement afin de trouver un club qui

organisera la journée des finales de coupes.

Trois matchs devront être planifiés d'office et dans cet ordre :

-

Match pour le trophée « Léon Jamar ».

Match de la finale de la coupe féminine G.B.B.A.

Match de la finale de la coupe G.B.B.A.

Afin d'étoffer la journée, un match supplémentaire (ex. amical) pourrait être ajouté au programme. Dans ce cas, il serait ajouté au planning après accord du C.E., lors de l'élaboration du programme de la journée des finales de coupes.

19/ Les joueurs des équipes inscrites en coupe devront être mentionnés sur la liste officielle à présenter aux arbitres avant la rencontre.

20/ Sauf exception communiquée par le C.E., les frais d'arbitrage seront payés « moitié » par les deux équipes en présence. Ceci sera d'application à chaque match de coupe, y compris au premier tour.

21/Le présent règlement concerne les équipes masculines.

La ligue féminine ne compte, à l'heure de rédiger le présent règlement, que deux équipes.

Si des équipes se rajoutent en cours de saison, un règlement spécifique sera établi.

Dans le cas contraire les deux équipes inscrites joueront la finale.